

Cochez :	LUN 10/07	MAR 11/07	MER 12/07	JEU 13/07	VEN 14/07	LUN 17/07	MAR 18/07	MER 19/07	JEU 20/07	VEN 21/07
Sortie à la journée								<input type="checkbox"/> 3-6 ans		
Matin										
REPAS										
Après-midi										
NAVETTE										

Je m'inscris pour la semaine de STAGE DE THEATRE, du 17 au 21 juillet 2023 (pour les 7-11 ans)

Cochez :	LUN 24/07	MAR 25/07	MER 26/07	JEU 27/07	VEN 28/07	LUN 31/07	MAR 01/08	MER 02/08	JEU 03/08	VEN 04/08
Sortie à la journée								<input type="checkbox"/> 6-11 ans *		
Matin										
REPAS										
Après-midi										
NAVETTE										

* Places limitées à 16 enfants

Cochez :	LUN 10/07	MAR 11/07	MER 12/07	JEU 13/07	VEN 14/07	LUN 17/07	MAR 18/07	MER 19/07	JEU 20/07	VEN 21/07
Sortie à la journée								<input type="checkbox"/> 3-6 ans		
Matin										
REPAS										
Après-midi										
NAVETTE										

Je m'inscris pour la semaine de STAGE DE THEATRE, du 17 au 21 juillet 2023 (pour les 7-11 ans)

Cochez :	LUN 24/07	MAR 25/07	MER 26/07	JEU 27/07	VEN 28/07	LUN 31/07	MAR 01/08	MER 02/08	JEU 03/08	VEN 04/08
Sortie à la journée								<input type="checkbox"/> 6-11 ans *		
Matin										
REPAS										
Après-midi										
NAVETTE										

* Places limitées à 16 enfants

BULLETIN D'INSCRIPTION -ÉTÉ 2023 - ALSH Le Mas d'Azil

à retourner complété et signé, le **30 juin 2023 au plus tard**,

au bureau de l'association ou au directeur/trice de votre ALAE, accompagné d'un chèque d'arrhes de 20€

Au-delà du 30/06, nous ne pouvons pas garantir l'inscription de votre enfant. Après l'inscription, toute annulation doit être signalée au plus tard 48 heures avant la date prévue, avec justificatif. Sauf cas de force majeure, toute annulation hors ce délai ne pourra faire l'objet de remboursement.

Avant de vous inscrire, vérifiez que vous êtes bien à jour de vos précédentes factures. Merci !

TARIFS dégressifs en fonction de votre QF	Communauté de communes ARIZE-LEZE		Autres communes	
	Avec repas	Sans repas	Avec repas	Sans repas
Journée	De 12,35 à 10,40 €	De 9,80 à 8,30 €	De 18,35 à 15,40 €	De 15,80 à 13,35 €
1/2 Journée	De 7,45 à 6,25 €	De 4,90 à 4,15 €	De 10,70 à 9,00 €	De 8,20 à 7,00 €
Sorties	Supplément de 3,30 € (ou 6,60 € si moins de 3 jours/semaine à l'ALSH)		Supplément de 4 € (ou 8 € si moins de 3 jours/semaine à l'ALSH)	

Pour les bénéficiaires, les BONS CAF sont à déduire de ces tarifs (veuillez fournir l'attestation au moment de l'inscription). Les CHEQUES VACANCES, Bons CESU et Comité d'Entreprise sont également acceptés.

NOM Prénom de l'enfant	Date et Signature :
Ecole/ALAE Age	
NOM Prénom du Responsable légal	
E-mail	
N° de téléphone	
Si navette, lieu de montée/descente	

BULLETIN D'INSCRIPTION -ÉTÉ 2023 - ALSH Le Mas d'Azil

à retourner complété et signé, le **30 juin 2023 au plus tard**,

au bureau de l'association ou au directeur/trice de votre ALAE, accompagné d'un chèque d'arrhes de 20€

Au-delà du 30/06, nous ne pouvons pas garantir l'inscription de votre enfant. Après l'inscription, toute annulation doit être signalée au plus tard 48 heures avant la date prévue, avec justificatif. Sauf cas de force majeure, toute annulation hors ce délai ne pourra faire l'objet de remboursement.

Avant de vous inscrire, vérifiez que vous êtes bien à jour de vos précédentes factures. Merci !

TARIFS dégressifs en fonction de votre QF	Communauté de communes ARIZE-LEZE		Autres communes	
	Avec repas	Sans repas	Avec repas	Sans repas
Journée	De 12,35 à 10,40 €	De 9,80 à 8,30 €	De 18,35 à 15,40 €	De 15,80 à 13,35 €
1/2 Journée	De 7,45 à 6,25 €	De 4,90 à 4,15 €	De 10,70 à 9,00 €	De 8,20 à 7,00 €
Sorties	Supplément de 3,30 € (ou 6,60 € si moins de 3 jours/semaine à l'ALSH)		Supplément de 4 € (ou 8 € si moins de 3 jours/semaine à l'ALSH)	

Pour les bénéficiaires, les BONS CAF sont à déduire de ces tarifs (veuillez fournir l'attestation au moment de l'inscription). Les CHEQUES VACANCES, Bons CESU et Comité d'Entreprise sont également acceptés.

NOM Prénom de l'enfant	Date et Signature :
Ecole/ALAE Age	
NOM Prénom du Responsable légal	
E-mail	
N° de téléphone	
Si navette, lieu de montée/descente	